



Un moniteur auto-école nous renvoie

Par **boursiflette**, le **21/03/2009** à **15:49**

Bonjour,
ma fille vient de passer une première fois son permis, qu'elle a raté, comme nous ne sommes pas d'accord sur le nombre de leçons de conduite avec le moniteur, (il en veut toujours plus) il nous vire de son auto-école, ne veut plus de nous comme clients
En a-t-il le droit ? Que pouvons nous faire ?
Quelles démarches ? Et que va faire notre fille, qui n'a plus d'auto-école ?
Merci